



Appel à candidatures
Chargé.e de mission Chasse
au sein du Service Développement durable

Statut

Poste à **plein temps** de **catégorie A**, à pourvoir **dès que possible**.

Contrat d'une durée déterminée de 6 mois se terminant le 31 mars 2025 pour remplacement d'un agent absent.

Ce contrat pourra faire l'objet d'un renouvellement à son terme en fonction de l'évolution de la situation.

Poste partiellement télétravaillable (1 jour par semaine maximum).

Le Parc national des Cévennes

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 ont adhéré à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

La charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement tout en répondant aux aspirations des acteurs locaux.

L'établissement public du Parc national des Cévennes (EP PNC) doit assurer trois missions : (i) connaître et protéger, (ii) accompagner le développement durable, et (iii) accueillir et sensibiliser.

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, urbanisme, etc.) et les intérêts naturalistes. La forêt couvre les deux tiers de la superficie du cœur du Parc national, dont environ la moitié de forêts publiques. Les populations d'ongulés sauvages et leurs interactions avec les activités économiques agricoles et forestières constituent un enjeu fort sur le territoire. L'atteinte de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique constitue ainsi un objectif important pour l'EP PNC.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire (SCVT) / Développement durable (SDD) / Accueil et sensibilisation (SAS).

Il est présent à Florac-Trois-Rivières et sur cinq massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le service Développement durable est composé de 3 pôles : Forêt & Chasse, Agri-environnement & Eau et Architecture, Urbanisme & Paysage. Il a notamment en charge les politiques de l'établissement et ses déclinaisons opérationnelles dans les domaines de :

- l'agri-environnement, et notamment le soutien à l'agropastoralisme ;
- l'eau ;
- la forêt ;
- la chasse et la pêche ;
- l'architecture, l'urbanisme et la préservation des paysages ;
- les travaux relatifs au patrimoine immobilier de l'établissement ;
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation, notamment de travaux, dans tous ces domaines.

Le poste de **chargé.e de mission Chasse, au sein du service Développement durable**, est placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle Forêt-Chasse.

Il est basé au siège de l'EP PNC, à **Florac-Trois-Rivières (48)**.

Missions

La principale mission du.de la chargé.e de mission Chasse sera liée à l'**organisation de la chasse dans le cœur du Parc national**.

Il s'agira notamment de :

- suivre et analyser les données liées à la réalisation des plans de chasse ;
- établir un lien privilégié et travailler en étroite partenariat avec l'association cynégétique du Parc national des Cévennes et les territoires de chasse aménagés, les fédérations départementales des chasseurs et les chasseurs du territoire ;
- organiser les réunions de concertation liées à la préparation des campagnes de chasse (sous-commissions) et l'animation de la commission cynégétique du Parc national ;
- informer les acteurs du territoire (chasseurs, habitants, usagers) sur la chasse, son organisation et sa réglementation ;
- instruire les demandes d'autorisation en lien avec la chasse ;
- animer des formations liées à la chasse en cœur de Parc national ;
- suivre les contrats de prévention de dégâts aux particuliers.

Le.la chargé.e de mission Chasse sera ainsi l'**interlocuteur.rice privilégié.e des chasseurs** et le.la **réfèrent.e en matière de chasse au sein de l'établissement**.

Le.la chargé.e de mission Chasse sera également chargé.e **d'animer et de coordonner l'Observatoire partagé de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique**.

Il s'agira notamment de :

- coordonner les différents suivis mis en œuvre dans le cadre de l'Observatoire (indicateurs de changement écologique, diagnostics sylvicoles, système d'alerte, etc.) ;
- veiller au bon fonctionnement du site Internet de l'Observatoire et à son actualisation régulière ;
- organiser et animer le comité de pilotage de l'Observatoire ;
- mettre en œuvre les évolutions de contenu de l'Observatoire (validées par le comité de pilotage) ;
- valoriser le dispositif et les résultats qui en sont issus.

Ponctuellement, le.la chargé.e de mission Chasse pourra être amené.e à appuyer les agent.e.s du pôle Forêt-Chasse sur des thématiques forestières et sylvicoles :

- réalisation d'expertises écologiques et patrimoniales en amont de l'élaboration ou de la révision des documents de gestion durable des forêts (terrain, traitements SIG, rédaction)
- participation à la formulation des avis de l'EP PNC sur les documents de gestion durable ;
- instruction des demandes d'autorisation pour les coupes et travaux concernant les forêts ;
- missions d'information et de sensibilisation (animations pédagogiques, réunions d'informations, etc.).

Par ailleurs, dans le cadre de ces missions, le.la chargé.e de mission Chasse :

- participera à la vie du service Développement durable et du pôle Forêt-Chasse, en participant aux réunions de service et de pôle ;
- assurera un contact régulier avec les partenaires de l'EP PNC en lien avec ses missions ;
- pourra être amené.e à encadrer des stagiaires.

Des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du territoire du Parc national.

Compétences

- connaissances cynégétiques (acteurs du monde de la chasse, écologie des populations de gibier, gestion cynégétique, cadre réglementaire, etc.) et en matière de suivi de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ;
- goût du contact et aisance relationnelle ;
- capacités d'animation ;
- bonnes qualités rédactionnelles et analytiques ;
- aptitude au travail en équipe ;
- sens de l'organisation, esprit d'initiative ;
- compétences solides en saisie et en utilisation de données SIG (QGIS) ;
- maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique (Word, Excel, Powerpoint) ainsi que de QGIS.

Des connaissances en écologie forestière et en sylviculture (dendrométrie, dendrologie, réglementation, etc.) seront un atout supplémentaire.

Diplômes, expérience et niveau de formation

- formation de niveau bac +5 (master, école d'ingénieur). Un niveau de formation inférieur avec expérience pourra être considéré ;
- expérience professionnelle en lien avec la gestion de la faune sauvage et l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ;
- une expérience en lien avec la gestion forestière et la connaissance du territoire du Parc national des Cévennes et de ses acteurs seront un atout ;
- permis de conduire B.

Modalités administratives

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae **avant le 1^{er} novembre 2024**, par **courriel avec accusé de réception à candidatures.pnc@cevennes-parcnational.fr**

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

Seuls les candidats sélectionnés seront convoqués pour une audition.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

M. Baptiste ALGOËT- Chef du pôle Forêt-Chasse au sein du service Développement durable
04 66 49 53 60 – 07 61 37 05 60

baptiste.algoet@cevennes-parcnational.fr